



Charles Bader

Vice-doyen en charge de l'enseignement

Ligne directe: 022 379 53 96

Charles.Bader@medecine.unige.ch

C. Bader, J.-F. Balavoine, A. Baroffiio, D. Benamran J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi, H. Bounameaux, Ph. Chastonay, M. Collart, Ph. Dussoix, J.- L. Fisch, S. Ferrari, M. Gaspoz, G. Haarman, P. Hoffmeyer, Ph. Huber, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguët, S. Regard, J. Samson, D. Scherly, M. Serafin, C.-A. Siegrist, C. Villoz, N. Vu, A. Willame, A. Wohlwend

Avec la participation:

J. Desmeules, G. Gold, E. van Gessel, D. Muller

Genève, 23 mai 2008 CRB/cv

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SÉANCE n°33 DU LUNDI 31 MARS 2008

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2008

Acceptation sans commentaire.

2. Informations du président

a. Responsabilités enseignement : nouvelles nominations

Dr Marco ROFFI

Responsable du CC «Intégration 1» (module 2) en remplacement du Dr Verine Vitali, démissionnaire.

Aucune objection de la part de la CE.

Pr Jacques SCHRENZEL

Responsable du CC «Laboratoire 3 : microbiologie» (module 4) en remplacement du Dr Peter Rohner, démissionnaire.

Aucune objection de la part de la CE.

Dr Philippe GARNERIN

Co-responsable des DC «Qualités de soins» (UIDC) en remplacement du Pr Thomas Perneger, démissionnaire.

Aucune objection de la part de la CE.

Dr Pierre CHOPARD

Co-responsable des DC «Qualités de soins» (UIDC) en remplacement du Pr Thomas Perneger, démissionnaire.

Aucune objection de la part de la CE.

Dr e Marie-Françoise PELTE

Co-responsable de la branche transversale « Pathologie » (2^{ème} à 5^{ème} années) en remplacement du Pre Laura Rubbia-Brandt, démissionnaire.

Aucune objection de la part de la CE.

b. Informations sur la Mebeko (ex Comité directeur des examens fédéraux) et sur la CIMS

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les professions médicales, et l'autonomie des Universités pour la formation qui en découle, certaines questions réglées jusqu'ici par les organes de la Confédération devront désormais l'être par les universités.

Stage infirmier : L'homologation des sites et le contrôle des stages étaient effectués par le Comité directeur. La Commission de l'enseignement est-elle d'avis que le stage infirmier devrait être conservé. La réponse de la CE est massivement OUI.

Les Conseillers aux études de Genève avaient demandé ce qu'on devait faire avec les étudiants en échec à Genève au bachelor et qui reviennent ensuite à Genève pour le master, en ayant réussi leur bachelor dans une université étrangère.

La réponse de la MEBEKO : il y a deux situations

- Si échec définitif au bachelor en Suisse, pas de possibilité de continuer.
- Sinon, il appartient aux Universités de décider si elles prennent ou non les Suisses titulaires d'un Bachelor acquis à l'étranger, même si la filière étrangère n'a pas fait l'objet d'une accréditation. La Confédération considère que l'examen fédéral est accessible à tout titulaire d'un Master en médecine délivré par une Faculté de médecine suisse accréditée.

3. Présentation du rapport intermédiaire sur la pharmacologie

Sur la base du power point annexé présenté par le Dr Jules Desmeules avec la participation du Pr Dominique Muller, les propositions concernant le Master sont acceptées. La discussion porte plutôt sur la partie Bachelor, où on discute du fait qu'il n'y a pas suffisamment de questions de pharmacologie dans les examens. Le Dr J. Desmeules est chargé de mettre sur pied avec les responsables de la pharmacologie du Bachelor et le Président du comité Bachelor un projet visant à améliorer la pénétration de la branche « Pharmacologie » dans le Bachelor.

4. Mise à jour du suivi des travaux de l'UIDC et du Master

Le Pr Gabriel Gold présente le cadre général du Bachelor et les modifications prévues de l'UIDC. La CE accepte le projet qui sera soumis au Collège des Professeurs et au Conseil de Faculté.